

BULLETIN D'ADHÉSION 2019-2020



CHAMBRE NATIONALE
DES PROPRIÉTAIRES

Votre cotisation annuelle est déductible des revenus fonciers soumis à un régime réel d'imposition, loi de finances pour 2006, article 76 XI.

DROIT D'ENTRÉE

Perçu à l'adhésion uniquement la 1 ^{ère} année et à additionner à la cotisation calculée selon l'un des trois cas indiqués ci-dessous :	50 € 25 €	
--	-------------------------	--

BIEN(S) INDIVIDUEL(S)

Appartement, maison, commerce, bureau

Tarif annuel (TTC)*

Pour le premier bien	97 €	
Par bien supplémentaire	17 € x	=
Sous-total		<input type="text"/>

IMMEUBLE(S)

Pour le premier immeuble	280 €	
Par immeuble supplémentaire	56 € x	=
Sous-total		<input type="text"/>

SYNDICAT DE COPROPRIÉTAIRES

De 3 à 10 lots principaux	234 €	
De 11 à 30 lots	291 €	
De 31 à 60 lots	347 €	
De 61 à 100 lots	404 €	
Si plus de 100 lots	404 €	
et ajouter par tranche de 50 lots	56 € x	=
Sous-total		<input type="text"/>

CODE PROMO Offre internet

LA REVUE DE L'HABITAT

Abonnement à 6 numéros / an + 1 hors-série	27 €	=
--	------	---

TOTAL À RÉGLER

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de : **Chambre nationale des Propriétaires**

ADHÉSION À TITRE PERSONNEL

Mme M.

Nom : _____ Prénom : _____

Profession : _____

Année de naissance : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Adresse (n° et voie) : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Ville : _____

Téléphone : [] Portable : []

Adresse e-mail : _____

ADHÉSION AU TITRE DE LA COPROPRIÉTÉ (SYNDICAT DE COPROPRIÉTAIRES)

Nom de la structure : _____

Statut de la structure : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction ou mandat : _____

Adresse (n° et voie) : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Ville : _____

Téléphone : [] Portable : []

Adresse e-mail : _____

Adresse et nature des biens pour lesquels vous adhérez :

1-maison / 2-appartement / 3-immeuble / 4-commerce / 5-bureau / 6-local professionnel / 7-autre
(merci de cocher la case concernée)

	1	2	3	4	5	6	7

Comment avez-vous connu la Chambre nationale des Propriétaires ?

(merci de cocher, plusieurs réponses sont possibles)

- réunion de copropriété/syndic bouche-à-oreille médias internet réseaux sociaux
 autre (précisez SVP) : _____

Date : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Signature : _____

Loi n° 78-17 du 16 janvier 1978. Les informations ci-dessus ne seront utilisées qu'à des fins de gestion interne. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification, qui peut être exercé auprès de la Chambre nationale des Propriétaires, 72-76 rue de Longchamp, 75116 Paris.